

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022
GUIDE UTILISATEUR**

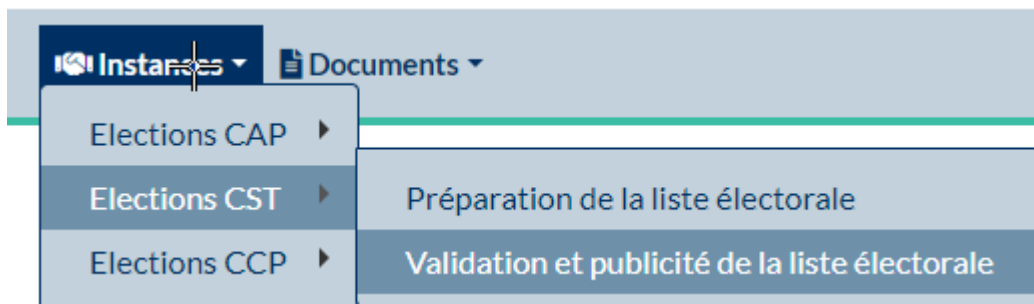
VOLET 2bis : VALIDATION ET PUBLICITE – CST LOCAL





VALIDATION ET PUBLICITE DE LA LISTE ELECTORALE CST LOCAL

Sur l'extranet **AGIRHE** élections avec votre identifiant et mot de passe puis onglet [INSTANCES / Elections CST / Validation et publicité de la liste électorale](#).



La page se présente sous la forme d'une liste des agents « électeurs ».

1. Numérotation



Pour numéroté votre liste, sélectionnez avant tout le type de numérotation puis cliquez sur le bouton « Numérotation ».

Vous pouvez à tout moment utiliser le bouton « Annuler Numérotation pour réinitialiser complètement votre liste.

Le bouton NUM. Complémentaire sert à numéroté les agents *a posteriori* de la numérotation initiale. Ils apparaîtront en fin de liste avec un n° électeur incrément de la valeur max.

2. Modification / Radiation

Le bouton « Radier » permet de radier un agent de la liste. La ligne ressortira barrée si vous refaites une Impression.

Si vous devez ajouter un agent, vous pouvez le faire en retournant en [INSTANCES / Elections CST / Préparation de la liste électorale](#)

- Réinitialisez d'abord la liste en utilisant la croix :
- Utilisez l'option « Ajouter » pour saisir le ou les agent(s) en CST :
- Re-validez la liste :
- Retournez en [Validation et publicité de la liste électorale](#) pour procéder à la « Num. Complémentaire »
- Ré-imprimez votre liste actualisée

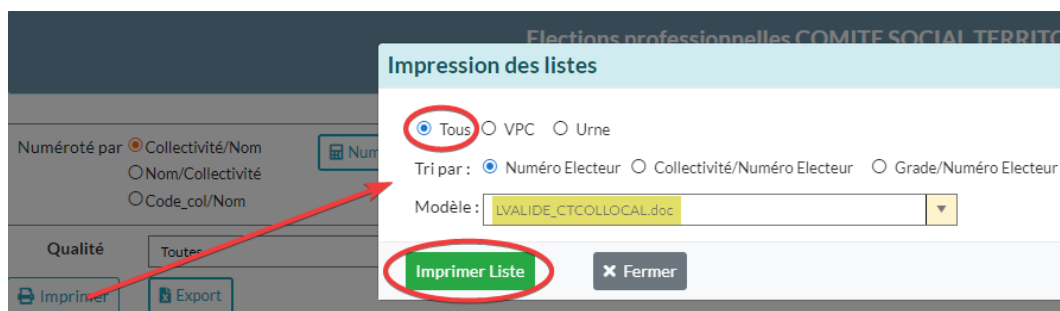


3. Edition

Utilisez le bouton Imprimer pour ouvrir la boîte de dialogue d'impression des listes.

Laissez la sélection sur « Toutes » et sélectionnez votre type de tri.

Le modèle à utiliser pour les collectivités ayant un CST Local se nomme : LVALIDE_CTCOLLOCAL.doc



Cliquez sur le bouton « **Imprimer** » et conservez les valeurs par défaut pour imprimer la liste au format « **PDF** »